COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 06/05/24

 $\label{eq:presents} Presents: \texttt{MUFFAT JF / GREVAT J / TROMBERT R / GREVAT B / COTTET O / BERTIAUD F / PUPPINI C / CHANEY A / PARISET E / PASQUIER F / GREVA T / GAYDON F$

Excusés VALETTE JM - - Absents : -

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM PARISET E, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est émargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 29/03/24 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance néant

EVENEMENTS COMMUNAUX

- Micro Folies : Il y a un bon retour sur l'exposition « Les sports de glisse et la montagne dans l'art » du 03/05/24
 - GREVAT Brigitte est intégrée à la commission Culture CCHC
- Journée propreté du 04/05/24 : 50kg de déchets ont été collectés.

POINT SUR LES TRAVAUX

Le Maire informe que les travaux vont commencer :

- -AEP 3ème tranche au Laydevant : début juin
- -Eglise : réfection intérieure suite aux moisissures, mur côté RD 328 et goudronnage des allées
- -Piste forestière : la piste ne passera pas sur le terrain de MR LENVERS G
- -Commission de Sécurité concernant le glissement de terrain au Pont de la Crottaz : le 13/05/24 en présence de tous les services : DDT Voirie, RTM ONF, CCHC, Géologue de GEOTECH : pour information une importante faille de 50m de long, très large et profonde a été détectée, sur bancs graveleux. Des relevés par drone sont effectués tous les 15 jours. Des sondages seront effectués fin mai, pour savoir début juin s'il y a des mouvements résiduels ou pas et si des équipes peuvent venir sur le terrain.

Un rendu général par GEOTECH est prévu début juillet.

MR VULLIEZ du service RTM ONF rendra également un rapport sur l'état du terrain

Le service DDT Voirie informe de la nécessité d'interdire tout accès sur les pourtours du glissement de terrain :

-le sentier des bords de Dranse est interdit d'accès au piétons, cyclistes, pêcheurs, un nouvel arrêté d'interdiction est pris.

URBANISME

Le Maire informe des problèmes de délais de traitement des permis d'urbanisme, par la CCHC

PC WIBAUX : refus car zone d'aléas forts

PC PEREZ: modification au niveau de la toiture à faire

DP VIDAL : clôture refusée par la CCHC – la commission urbanisme a donné son accord

DP CUSSET: modification de clôture accordée

PC DENAIS: extension: des modifications sont à faire

PC VULLO: des modifications sont en cours

ECOLE

Le Maire informe le conseil municipal du Conseil d'Ecole qui a eu lieu le 29/04/24:

Les effectifs ont augmenté pour la rentrée 2024.

MANIFESTIONS DE L ETE 2024

Les différentes manifestions impliquant un passage au niveau du pont de la Crottaz sont en cours d'étude.

Soirée festive APE prévue le 01/06/24 Soirée « Bichrette » vide-grenier marché provençal le 27/07/24

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND MUFFAT JF

he Selutarit